

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DECAZEVILLE

## En raison de risques graves pour la sécurité à la maternité l'ARS prolonge la suspension des accouchements

Suite au décès tragique d'une mère et son enfant lors d'un accouchement dans la nuit du 5 au 6 octobre dernier, l'Agence Régionale de Santé Occitanie a suspendu à titre conservatoire l'activité d'obstétrique de la maternité de Decazeville.

Une inspection a immédiatement été diligentée sur place pour éclairer les circonstances de ce drame et vérifier le respect des conditions de sécurité. L'inspection de l'ARS a conclu à l'existence de dysfonctionnements dans l'organisation des soins et au non-respect d'exigences réglementaires, qui engendrent des risques graves pour la sécurité des activités obstétricales. Le rapport d'inspection définitif de l'ARS a été communiqué le 7 décembre au Directeur du Centre Hospitalier de Decazeville, ainsi qu'au Procureur de la République afin de contribuer à l'enquête judiciaire en cours.

Dans le cadre de la consultation réglementaire, l'ARS a réuni la Commission spécialisée de l'offre de soins (CSOS) le 15 décembre dernier. Cette instance de démocratie sanitaire indépendante de l'ARS a exprimé à une large majorité un avis défavorable à une reprise des activités d'obstétrique à la maternité de Decazeville dans les conditions actuelles de prise en charge.

A ce jour, et en accord avec l'établissement, l'ARS constate que les conditions de sécurité à la naissance ne sont pas réunies à la maternité du Centre Hospitalier de Decazeville. En conséquence, l'ARS a pris la décision de prolonger la suspension partielle de l'activité obstétricale dans cet établissement pendant une période de 6 mois, pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise.

Le Centre Hospitalier devra mettre à profit cette période, pour réunir l'ensemble des conditions de qualité et de sécurité nécessaires à une reprise d'activité. L'ARS souhaite que cette démarche s'inscrive dans le cadre du projet médical partagé de territoire élaboré avec l'ensemble des hôpitaux du Nord-Aveyron (Groupement hospitalier de territoire du Rouergue).

Pendant cette période de suspension, les futures mamans continueront à être suivies par les équipes du Centre Hospitalier de Decazeville, avant et après leur accouchement. La prise en charge de ces accouchements sera assurée par les établissements hospitaliers les plus proches (Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Aurillac). L'ARS sera particulièrement vigilante sur les conditions de prise en charge de ces patientes, et notamment sur la surveillance de leur grossesse en amont de leur accouchement.